

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 12346:1998



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 12346:1998 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 12346:1998.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE ILNAS-EN 12346:1998 **EN 12346**

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Juin 1998

ICS 97.220.30

Descripteurs: matériel de sport, engin de gymnastique, sécurité, prévention des accidents, exigence, dimension, résistance des matériaux, essai, marquage

Version Française

Matériel de gymnastique - Espaliers, échelles et cadres à grimper - Prescriptions de sécurité et méthodes d'essai

Turngeräte - Sprossenwände, Gitterleitern und Kletterrahmen - Sicherheitstechnische Anforderungen und Prüfverfahren

Gymnastic equipment - Wall bars, lattice ladders and climbing frames - Safety requirements and test methods

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 6 juin 1998.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Secrétariat Central: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire

	Page
Avant-propos	3
1 Domaine d'application.....	4
2 Références normatives	4
3 Profil des barreaux	4
4 Prescriptions de sécurité.....	5
5 Méthodes d'essai.....	5
6 Instructions d'utilisation	7
7 Marquage.....	7
Annexe A (informative).....	8
Exemples types d'espaliers, d'échelles et de cadres à grimper	8

Avant-propos

La présente norme européenne a été élaborée par le Comité Technique CEN/TC 136 "Equipements de sports, d'aires de jeux et autres équipements de loisirs" dont le secrétariat est tenu par le DIN.

Cette norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en décembre 1998, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en décembre 1998.

La présente norme européenne fait partie d'un groupe de normes dont chacune traite d'un type ou d'un groupe particulier d'équipements.

Il convient de lire la présente norme européenne conjointement avec l'EN 913.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette norme européenne en application: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.